## Lettre aux Bourgmestres de Belgique Sept ans après Fukushima

Une opinion de plus de 40 scientifiques, intellectuels, ingénieurs et artistes. Il est temps que le monde politique assume ses erreurs et mette fin à l'industrie nucléaire. Celle-ci est non seulement illégitime, mais elle constitue de plus une menace extrême pour notre avenir.

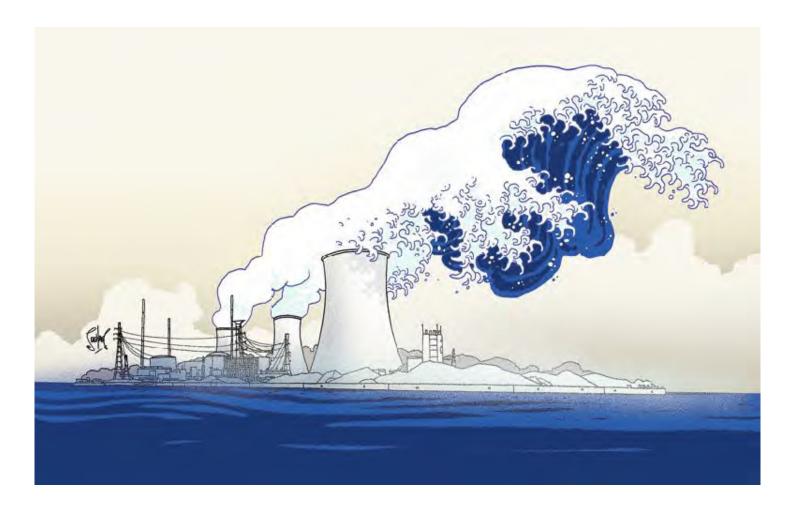
La Libre, le 19 mars 2018 – www.lalibre.be/debats/...

Le 25 juin de l'année passée, 50.000 personnes se sont donné la main pour demander la fermeture de la centrale de Tihange. Le nombre de manifestants en a surpris plus d'un. Très remarquée aussi a été l'absence de réaction du monde politique à la suite de cet événement extraordinaire. Il y a des raisons à cette apparente léthargie des dirigeants de ce pays, face à cette manifestation populaire, à commencer peut-être par un sentiment de culpabilité, qui d'ailleurs serait tout à fait de mise.

En effet, ce qui a prévalu à la mise en œuvre de la filière nucléaire, c'est l'absence de débat démocratique et une propagande étatique mensongère, celle d'une énergie qui serait illimitée, bon marché et sans danger ; comme nous le rappelle la commémoration du septième anniversaire de Fukushima, le 2e accident d'une centrale nucléaire qui ne connaît pas de fin, après celui de Tchernobyl en 1986. Plus grave encore, en 1960, les dirigeants de 16 pays européens, dont la Belgique, se sont entendus pour signer la Convention de Paris qui avait pour but de limiter la responsabilité

financière de l'opérateur en cas d'accident nucléaire, aucune compagnie d'assurance ne voulant couvrir le risque nucléaire considéré comme trop élevé. Sans cette Convention unique en son genre, jamais l'industrie nucléaire n'aurait pu se développer en Europe.

Il est utile de souligner ici qu'un accident majeur à Tihange signifierait la fin de la vie telle que nous la connaissons et, en fait, la fin de la Wallonie en tant que région. Que le coût d'un tel accident s'élèverait à plusieurs milliers de milliards d'euros, sans qu'il soit possible de chiffrer la misère sanitaire et psychologique dans laquelle s'enfonceraient les Wallons, condamnés, soit à quitter leur pays en abandonnant tous leurs biens — mais pour aller où, soit à vivre dans un territoire contaminé pour les plus pauvres d'entre eux. Que sur ce montant, l'opérateur, Engie-Electrabel, n'aurait à débourser qu'1,2 milliards, soit moins que son bénéfice de certaines années et moins qu'un millième du coût du désastre.



Qui sont les responsables de cette situation dantesque dans 2) Seriez-vous prêt, comme les conseillers communaux de laquelle se trouve la Belgique ? Évidemment les membres du gouvernement belge qui ont approuvé la signature de la Convention en 1960 mais, plus encore, les membres des gouvernements qui ont récidivé, en pire, en accordant par trois fois la prolongation de réacteurs usés et d'autant plus dangereux: en 2003, sous le gouvernement Verhofstadt, en 2012 sous le gouvernement Di Rupo et en 2015 sous le gouvernement Michel.

Au vu de cet état des lieux, il est temps que le monde politique assume ses erreurs et sa faute en mettant fin à cette industrie qui est illégitime en plus d'être une menace extrême pour notre avenir et celui de nos descendants. Dans cette mesure, nous avons trois questions à poser à Mesdames et Messieurs les Bourgmestres de Belgique :

1) À l'exemple des villes frontalières allemandes et hollandaises ainsi que de Liège depuis peu, comptez-vous vous engager pour la fermeture immédiate des 3 réacteurs belges les plus vétustes, Tihange 1, Doel 1 et 2 ? En rappelant que plus de 40 ans d'un bombardement neutronique intense de l'acier des cuves l'a fragilisé. De même, comptez-vous vous engager pour la fermeture immédiate des 2 réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves sont affaiblies par des milliers de fissures? En rappelant qu'aujourd'hui, une cuve neuve présentant ces défauts serait refusée.

Liège le 26 février 2018, à signer une motion dans laquelle il serait écrit, nous citons :

## « Le Conseil communal...:

- Demande la fermeture immédiate des réacteurs nucléaires de Tihange 2 et de Doel 3.
- Demande le respect du calendrier prévu pour la sortie du nucléaire, à savoir 2025.
- Souhaite que la Ville joigne ses efforts, y compris sur le plan juridique, à ceux des nombreuses municipalités inscrites dans un large mouvement transfrontalier qui réclame la fermeture de la centrale nucléaire de Tihange. »
- 3) Qu'avez-vous fait ou qu'allez-vous faire pour contraindre le gouvernement et l'opérateur à engager une reconversion des travailleurs des centrales belges dans les techniques de démantèlement et, surtout, dans la filière des énergies renouvelables qui représente la seule source d'énergie durable et sûre ? Il serait très dommageable et incompréhensible de répéter les erreurs commises lors du déclin de la sidérurgie wallonne et devoir faire appel à des sociétés étrangères, que ce soit pour le démantèlement des centrales ou pour le déploiement à grande échelle de la filière du renouvelable.

Conscients de votre engagement au jour le jour au service de vos concitoyens, nous vous remercions de votre attention.

Francis Leboutte (ingénieur civil), Bouli Lanners (cinéaste), Paul Lannoye (docteur en physique), Caroline Lamarche (écrivain), Vinciane Despret (philosophe), Frédéric Blondiau (ingénieur civil), Isabelle Masson-Loodts (documentariste), Ezio Gandin (docteur en physique), Bernard Legros (essayiste), Philippe Gilson (ingénieur civil), Lou West (photographe), Philippe Looze (ingénieur civil), Olivier Poumay (musicien), Philippe Bouchez (ingénieur civil), Murielle Maquoi (écrivain), André Sterckx (ingénieur civil), Jacques Deck (expert culturel), Manu Dutron alias Madu (peintre), Dominique Roodthooft (metteure en scène), Patrick Corillon (plasticien), Paola Stevenne (autriceréalisatrice), Jean-Michel d'Hoop (metteur en scène), Magali Pinglaut (comédienne), Pirly Zurstrassen (musicien), Laurence Vielle (autrice-comédienne), Alain De Clerck (plasticien), Jean-Claude Riga (cinéaste), Sophie Bruneau (cinéaste), Yaël André (cinéaste), Inès Rabadan (cinéaste), Antoine Pickels (dramaturge), Myriam Saduis (metteure en scène), Olivier Blin (directeur du Théâtre de Poche), Julien Doret (acteur), Isabelle Wéry (écrivain), Marcel Berlanger (artiste), Alain de Halleux (réalisateur), Françoise Wolff (journaliste), Francois Lapy (ingénieur civil), Paul Hermant (auteur), Valérie Brédart (ingénieur civil), Julia Heartily (chanteuse), Françoise d'Arripe (ingénieur civil), Jean-Jacques Andrien (cinéaste).



## Adhérer à Fin du nucléaire asbl

04.277.06.61 - info@findunucleaire.be

en versant 5 € /an sur le compte BE55 0689 3115 3244 et, soit en envoyant un courriel avec vos coordonnées, soit en remplissant le formulaire en ligne sur www.findunucleaire.be Fin du nucléaire asbl, Rue de la Charrette 141, 4130 Tilff